

**ASSEMBLEE GENERALE DU 05 OCTOBRE 2013  
A SAINT-RAPHAËL 2013.**

**PARTICIPATION :**

- 30 adhérent(e)s présents (liste des présents)
- 64 adhérent(e)s représentés (liste des pouvoirs)
- total : 94 adhérents présents ou représentés.

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer.

**1° Bienvenue :** Le Président salue les membres du Conseil d'administration, les adhérents présents. Il regrette, bien sûr, l'absence des deux Présidents d'Honneur, Jo Pozzo di Borgo et Jean Malpel, de Dolly Martin et de Jean-Dominique Foata et de son épouse Emmanuelle, tous retenus par des problèmes de santé. Nous avons une amicale pensée pour eux.

Le Président remercie les adhérents qui n'ont pu se déplacer jusqu'à Saint-Raphaël mais qui nous ont adressé leur pouvoir, souvent accompagné d'un petit mot chaleureux.

Il salue également la présence de Jean Dumon, Commissaire aux comptes, et de son épouse Claudie. Une mention toute particulière pour les tout récents adhérents, Paule Gabert-Raucaz, Jacqueline Sébire-Léger, Yvette Cometti-Ausilia, Gisèle Légise et Jean Klein.

Une pensée amicale à tous ceux qui n'ont pu participer à cette assemblée générale et à ces journées d'octobre 2013, à Chantal Cuzenic-Gavenda en particulier, mais qui nous confirment combien ils sont attachés à notre association.

Soyez tous les bienvenus !

Je voudrais que nous ayons une pensée affectueuse pour ceux de nos adhérent(e)s qui nous ont quittés cette année (d'octobre 2012 à octobre 2013) :

- Betty Philip (juillet 2013)
- André Raffi (septembre 2013)
- Claude Moreau (septembre 2013), ancien trésorier de l'ALYC.
- Henri Atlani (décembre 2012)
- Maurice Mazaudier.
- Guy Debono (novembre 2012)
- Lyse Recchia (septembre 2012), épouse de Christian Recchia, commissaire aux comptes de l'ALYC.
- Gérard Cohen (février 2013), fils de James et Simone Cohen

L'Assemblée observe une minute de silence.

**2° Rapport financier :** Le trésorier présente le résultat de l'exercice 2012-2013 ; cela se traduit par un excédent de 2 592 euros. Il est dû d'une part à l'augmentation de la cotisation décidée l'an dernier,

qui est passée de 25 à 30 euros et d'autre part au fait que nos adhérents ont pour la quasi-totalité réglé leur cotisation, souvent accompagnée d'un don. Deux planches sont projetées à l'écran pour présenter ces résultats :

- le bilan au 30 juin 2013.
- le compte de résultat du 01 juillet 2012 au 30 juin 2013.

Le trésorier apporte les réponses aux questions posées par l'assistance.

Jean Dumon, Commissaire aux comptes présent, procède ensuite à la lecture du rapport de certification. Le Président tient à remercier Christian Recchia et Jean Dumon pour l'aide qu'ils nous apportent.

**3° Présentation du budget 2013-2014 :** Le projet de budget 2013-2014 est présenté en projection à l'écran, accompagné des commentaires nécessaires.

C'est un budget équilibré, qui prend en compte les différents projets annoncés dans le rapport moral. Le trésorier apporte les réponses aux questions posées par l'assistance.

**4° Approbation des comptes pour l'exercice 2012-2013 et du budget 2013-2014 :** le rapport financier 2012-2013 est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

Le projet de budget 2013-2014 est approuvé à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

**5° Rapport moral :** Notre association est en bonne santé. Quelques faits significatifs en témoignent :

- de nouvelles adhésions (une quinzaine) qui viennent compenser les départs de notre association : décès, quelques démissions le plus souvent pour cause de maladie et des adhérents qui n'ont pas renouvelé leur adhésion.
- une participation significative aux journées de printemps à Paris au Novotel en mars 2013 et à la Valette du Var en mai 2013
- les journées d'octobre 2012 à Grenoble qui ont été un vrai succès : programme riche et varié (Grenoble et ses environs, la Chartreuse) et le tout sous un soleil éclatant.
- le journal qui poursuit sa carrière allègrement : il procure une vraie attente chez nos adhérents. Les rubriques se sont enrichies (courrier des lecteurs, les ouvrages littéraires récents en lien avec notre passé) ; nous avons étendu la quadrichromie.
- le nouvel annuaire 2013 sorti début janvier dans une présentation originale, illustrée et simplifiée.
- les jeudis de Denfert, à Paris, initialisés par Jean-Pierre Peyrat : un rendez-vous mensuel avec ceux qui ont envie de se retrouver autour d'un plat ou d'un verre. Grand succès
- la mise à disposition des adhérents, sous forme papier ou informatique, de documents archivés : les palmarès, les numéros des « bahuts du Rhumel », les numéros de Flash.
- l'ouverture de la messagerie dédiée à l'ALYC (contact@alyc.fr)

Toutes ces réalisations ou perspectives d'évolution ont été préparées tout au long de l'année lors des réunions du Conseil d'administration.

#### **Quels sont nos projets ?**

- création du site internet de l'association. Plus de la moitié de nos adhérents utilisent Internet. L'objectif est de permettre une meilleure communication entre les membres de l'ALYC (une information toujours plus présente et plus rapide), mais aussi de nous faire mieux connaître à l'extérieur. Cela est indispensable si nous voulons enregistrer de nouvelles adhésions et augmenter sinon maintenir le nombre de nos adhérents. Ce projet qui a demandé beaucoup de temps et

d'implication du groupe de travail, a énormément progressé et sera opérationnel pour la fin de cette année.

Louis Burgay qui en est la cheville ouvrière, présente à l'assemblée en projection à l'écran les principales planches qui permettent de comprendre le but poursuivi, et ce "plus" que va nous apporter ce nouvel outil très bientôt.

- une nouvelle édition de l'annuaire au dernier trimestre 2014 car les changements sont rapides ; il vous faut un document à jour...

- les déjeuners de printemps et les rencontres d'octobre 2014. Cela demande un gros travail de préparation puis de réalisation. Nous nous attachons en même temps à réaliser cela "au meilleur prix", sans pour autant renoncer à la qualité de l'hébergement et à l'intérêt touristique. Nous espérons toujours en échange une participation importante de nos adhérents, ce qui n'arrive pas à chaque fois.

**6° Approbation du rapport moral :** Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des adhérents présents et représentés;

**7° Désignation des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2013-2014 :**

MM. Jean Dumon et Christian Recchia acceptent de poursuivre leur tâche de commissaires aux comptes pour l'exercice 2013-2014 et nous les en remercions.

**8° Fixation de la cotisation annuelle pour l'exercice 2013-2014 :** Nous proposons que cette cotisation reste fixée à 30 euros.

L'Assemblée approuve cette proposition à l'unanimité.

**9° Renouvellement du Conseil d'Administration :**

Le Conseil est composé de douze membres au maximum ; dix postes sont effectivement occupés. Le renouvellement du Conseil se fait par tiers chaque année.

- Quatre membres sont sortants et rééligibles, cette année : Mme Geneviève Alessandra, Simone Berleux, MM. Louis Burgay et Michel Challande. M. Jean-Pierre Hollender est candidat comme membre du Conseil d'administration.

L'assemblée procède au vote nominatif sur chacune des ces candidatures.

Mme Alessandra, Berleux, MM Louis Burgay et Challande sont reconduits dans leur fonction à l'unanimité. M. Hollender est élu à l'unanimité comme nouveau membre du Conseil d'administration de l'ALYC.

Onze membres siègent donc maintenant au Conseil d'administration : Mme Geneviève Alessandra, Mme Simone Berleux, M. Louis Burgay, M. Michel Challande, M. Paul Clémenti, M. Jean-Dominique Foata, M. Jean-Pierre Hollender, M. Guy Labat, Mme Dolly Martin, M. Jean-Pierre Peyrat, M. Jo Pozzo di Borgo.

Le Conseil d'administration désignera à la suite les membres du bureau.

**10° Adhésion de personnes non lycéennes à l'ALYC :** Nous sommes régulièrement sollicités par des personnes qui souhaitent adhérer en tant que membre de plein droit à l'ALYC, bien que n'ayant jamais fréquenté l'un de nos deux lycées. C'est le cas, par exemple, de ceux et celles qui ont été scolarisés au Collège Moderne de garçons ou au Collège Moderne de jeunes filles, à la Doctrine Chrétienne etc.

Nos statuts prévoient déjà la possibilité pour ces personnes et à bien d'autres, d'adhérer à l'ALYC en tant que sympathisants, mais sans droit de vote. C'est donc un rôle passif qui leur est proposé jusqu'ici.

Le Président souhaite que l'assemblée générale s'exprime sur l'idée d'ouvrir notre association à des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'un des établissements, le lycée d'Aumale ou le lycée Laveran.

***Résumé des expressions de l'assemblée :***

- compte-tenu de l'évolution démographique de la population de notre association et de l'Histoire qui annonce clairement que les derniers adhérents possibles sont ceux qui sont rentrés au lycée (garçons ou filles) en 1962 (ils sont âgés de 61 ans environ actuellement), il est évident que les possibilités de recrutement dans notre association iront en déclinant d'année en année. Les effectifs évolueront inéluctablement dans le même sens.
- ce raisonnement s'applique également aux élèves des autres établissements secondaires de Constantine.
- nous devons conserver notre personnalité et en particulier la dénomination actuelle : Anciens des Lycées de Constantine.
- dans l'hypothèse d'une "ouverture", il faut encore préciser le périmètre des établissements concernés.
- ces nouveaux adhérents devront avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs que ceux décrits dans les statuts actuels (droit de vote en particulier)
- les enfants des adhérents actuels ou futurs doivent pouvoir adhérer à l'association s'ils le souhaitent.

Une fois ces réflexions et précautions exprimées, l'assemblée vote à l'unanimité le principe d'un accueil dans notre association d'élèves d'autres établissements secondaires de Constantine, pour la période qui s'achève à fin juin 1962.

Le Président et le Conseil d'administration sont chargés de rédiger un projet de modification des statuts, qui sera soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale en octobre 2014.

**11° Questions diverses :** La question est une fois de plus posée d'un voyage à Constantine sous la houlette de l'ALYC. Les conditions matérielles (accueil positif des autorités, relais sur place, sécurité, etc.) ne sont pas réunies pour garantir un succès pour ce déplacement. L'ALYC n'envisage donc pas d'organiser pas un séjour à Constantine.

---

**Pièces jointes :**

- le bilan au 30 juin 2013.
- le compte de résultat pour l'exercice 2012-2013.
- présentation du projet de site Internet de l'ALYC